



**FICHE DE RESERVATION
ALAE DU MERCREDI OU
ALSH**

Année scolaire 2023/2024

**A RETOURNER AVANT LE 07 JUILLET 2023
OU AU PLUS TARD LE 04 SEPTEMBRE 2023**

ACCUEIL DE LOISIRS DE LA DURENQUE

La fiche de réservation vous permet d'inscrire votre/vos enfant(s) sur les temps d' ALAE du mercredi en période scolaire ou sur les temps d'ALSH (pendant les vacances scolaires). Elle doit obligatoirement être accompagnée du règlement correspondant.

La réservation ne sera prise en considération que si la famille a préalablement remis au directeur alae/alsh :

- La fiche de renseignements
- La fiche sanitaire de liaison et **PAI éventuel en vigueur sur le temps périscolaire / extrascolaire ainsi que le traitement correspondant**
- Les autorisations parentales
- Le règlement intérieur dûment signé
- L'attestation de quotient familial CAF ou MSA ou N° allocataire (ou la photocopie des revenus N-2 en l'absence d'un des deux documents précédents). En l'absence de ces éléments et pour les facturations qui dépendent du quotient familial, les tarifications les plus élevées seront d'office appliquées et ce jusqu'à transmission des documents demandés.
- L'attestation d'assurance de responsabilité civile et d'accident corporel **PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE** pour l'année scolaire en cours (il est nécessaire d'avoir la mention extrascolaire).
- la photocopie des vaccins,
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- le jugement de divorce (en cas de garde alternée, d'interdiction de visite d'un parent ou de procédure d'éloignement).



FICHE DE RESERVATION ALAE DU MERCREDI Du 01/09 au 18/10/2023

Nom de l'enfant _____ Prénom de l'enfant _____

	Journée entière	Matinée (jusqu'à 12h15 max)	Repas si ½ journée (de 12h15 à 13h15)	Après-midi (de 13h15 à 18h30)
Mercredi 6 septembre 2023				
Mercredi 13 septembre 2023				
Mercredi 20 septembre 2023				
Mercredi 27 septembre 2023				
Mercredi 4 octobre 2023				
Mercredi 11 octobre 2023				
Mercredi 18 octobre 2023				

Fait à, le

Signature du parent

Lieu de résidence des enfants	Quotient familial (QF)	Tarif en € facturé par 1/2 journée (matin ou après-midi)	Tarif en € facturé par journée (repas compris)
Pour les enfants résidants à Lagarrigue, Noailhac ou Valdurenque	QF < ou = à 500€	1.20€	6.00€
	QF < ou = à 700€	1.38€	6.90€
	QF < ou = à 900€	1.59€	7.94€
	QF < ou = à 1100€	1.83€	9.13€
	QF > à 1100€	2.10€	10.50€
Pour les enfants résidants hors Lagarrigue, Noailhac ou Valdurenque	QF < ou = à 500€	2.50€	8.90€
	QF < ou = à 700€	3.00€	10.30€
	QF < ou = à 900€	3.80€	11.85€
	QF < ou = à 1100€	4.80€	13.63€
	QF > à 1100€	5.70€	15.67€

Cadre réservé à la collectivité :

Quotient familial			
Nombre de demi-journées		Total à facturer pour les demi-journées	
Nombre de repas si ½ journée		Total à facturer pour les repas ½ journées	
Nombre de journées		Total à facturer pour les journées	
		TOTAL A REGLER	

Mode de règlement	Montant réglé	Mode de règlement	Montant réglé
Chèque		ANCV	
Espèces		CESU	



FICHE DE RESERVATION

ALSH du 23/10 au 03/11/2023

Nom de l'enfant _____ Prénom de l'enfant _____

	Journée entière	Matinée (jusqu'à 12h15 max)	Repas si ½ journée (de 12h15 à 13h15)	Après-midi (de 13h15 à 18h30)
Lundi 23 octobre 2023				
Mardi 24 octobre 2023				
Mercredi 25 octobre 2023				
Jeudi 26 octobre 2023				
Vendredi 27 octobre 2023				
Lundi 30 octobre 2023				
Mardi 31 octobre 2023				
Jeudi 2 novembre 2023				
Vendredi 3 novembre 2023				

Fait à, le

Signature du parent

Lieu de résidence des enfants	Quotient familial (QF)	Tarif en € facturé par 1/2 journée (matin ou après-midi)	Tarif en € facturé par journée (repas compris)
Pour les enfants résidants à Lagarrigue, Noailhac ou Valdurenque	QF < ou = à 500€	1.20€	6.00€
	QF < ou = à 700€	1.38€	6.90€
	QF < ou = à 900€	1.59€	7.94€
	QF < ou = à 1100€	1.83€	9.13€
	QF > à 1100€	2.10€	10.50€
Pour les enfants résidants hors Lagarrigue, Noailhac ou Valdurenque	QF < ou = à 500€	2.50€	8.90€
	QF < ou = à 700€	3.00€	10.30€
	QF < ou = à 900€	3.80€	11.85€
	QF < ou = à 1100€	4.80€	13.63€
	QF > à 1100€	5.70€	15.67€

Cadre réservé à la collectivité :

Quotient familial			
Nombre de demi-journées		Total à facturer pour les demi-journées	
Nombre de repas si ½ journée		Total à facturer pour les repas ½ journées	
Nombre de journées		Total à facturer pour les journées	
		TOTAL A REGLER	

Mode de règlement	Montant réglé	Mode de règlement	Montant réglé
Chèque		ANCV	
Espèces		CESU	



FICHE DE RESERVATION ALAE DU MERCREDI Du 08/11 au 20/12/2023

Nom de l'enfant _____ Prénom de l'enfant _____

	Journée entière	Matinée (jusqu'à 12h15 max)	Repas si ½ journée (de 12h15 à 13h15)	Après-midi (de 13h15 à 18h30)
Mercredi 8 novembre 2023				
Mercredi 15 novembre 2023				
Mercredi 22 novembre 2023				
Mercredi 29 novembre 2023				
Mercredi 6 décembre 2023				
Mercredi 13 décembre 2023				
Mercredi 20 décembre 2023				

Fait à, le

Signature du parent

Lieu de résidence des enfants	Quotient familial (QF)	Tarif en € facturé par 1/2 journée (matin ou après-midi)	Tarif en € facturé par journée (repas compris)
Pour les enfants résidants à Lagarrigue, Noailhac ou Valdurenque	QF < ou = à 500€	1.20€	6.00€
	QF < ou = à 700€	1.38€	6.90€
	QF < ou = à 900€	1.59€	7.94€
	QF < ou = à 1100€	1.83€	9.13€
	QF > à 1100€	2.10€	10.50€
Pour les enfants résidants hors Lagarrigue, Noailhac ou Valdurenque	QF < ou = à 500€	2.50€	8.90€
	QF < ou = à 700€	3.00€	10.30€
	QF < ou = à 900€	3.80€	11.85€
	QF < ou = à 1100€	4.80€	13.63€
	QF > à 1100€	5.70€	15.67€

Cadre réservé à la collectivité :

Quotient familial			
Nombre de demi-journées		Total à facturer pour les demi-journées	
Nombre de repas si ½ journée		Total à facturer pour les repas ½ journées	
Nombre de journées		Total à facturer pour les journées	
		TOTAL A REGLER	

Mode de règlement	Montant réglé	Mode de règlement	Montant réglé
Chèque		ANCV	
Espèces		CESU	



FICHE DE RESERVATION

ALSH du 2 au 5 janvier 2024

Nom de l'enfant _____ Prénom de l'enfant _____

	Journée entière	Matinée (jusqu'à 12h15 max)	Repas si ½ journée (de 12h15 à 13h15)	Après-midi (de 13h15 à 18h30)
Mardi 2 janvier 2024				
Mercredi 3 janvier 2024				
Jeudi 4 janvier 2024				
Vendredi 5 janvier 2024				

Fait à, le

Signature du parent

Lieu de résidence des enfants	Quotient familial (QF)	Tarif en € facturé par 1/2 journée (matin ou après-midi)	Tarif en € facturé par journée (repas compris)
Pour les enfants résidants à Lagarrigue, Noailhac ou Valdurenque	QF < ou = à 500€	1.20€	6.00€
	QF < ou = à 700€	1.38€	6.90€
	QF < ou = à 900€	1.59€	7.94€
	QF < ou = à 1100€	1.83€	9.13€
	QF > à 1100€	2.10€	10.50€
Pour les enfants résidants hors Lagarrigue, Noailhac ou Valdurenque	QF < ou = à 500€	2.50€	8.90€
	QF < ou = à 700€	3.00€	10.30€
	QF < ou = à 900€	3.80€	11.85€
	QF < ou = à 1100€	4.80€	13.63€
	QF > à 1100€	5.70€	15.67€

Cadre réservé à la collectivité :

Quotient familial			
Nombre de demi-journées		Total à facturer pour les demi-journées	
Nombre de repas si ½ journée		Total à facturer pour les repas ½ journées	
Nombre de journées		Total à facturer pour les journées	
		TOTAL A REGLER	

Mode de règlement	Montant réglé	Mode de règlement	Montant réglé
Chèque		ANCV	
Espèces		CESU	



FICHE DE RESERVATION ALAE DU MERCREDI Du 10/01 au 07/02/2024

Nom de l'enfant _____ Prénom de l'enfant _____

	Journée entière	Matinée (jusqu'à 12h15 max)	Repas si ½ journée (de 12h15 à 13h15)	Après-midi (de 13h15 à 18h30)
Mercredi 10 janvier 2024				
Mercredi 17 janvier 2024				
Mercredi 24 janvier 2024				
Mercredi 31 janvier 2024				
Mercredi 7 février 2024				

Fait à, le

Signature du parent

Lieu de résidence des enfants	Quotient familial (QF)	Tarif en € facturé par 1/2 journée (matin ou après-midi)	Tarif en € facturé par journée (repas compris)
Pour les enfants résidants à Lagarrigue, Noailhac ou Valdurenque	QF < ou = à 500€	1.20€	6.00€
	QF < ou = à 700€	1.38€	6.90€
	QF < ou = à 900€	1.59€	7.94€
	QF < ou = à 1100€	1.83€	9.13€
	QF > à 1100€	2.10€	10.50€
Pour les enfants résidants hors Lagarrigue, Noailhac ou Valdurenque	QF < ou = à 500€	2.50€	8.90€
	QF < ou = à 700€	3.00€	10.30€
	QF < ou = à 900€	3.80€	11.85€
	QF < ou = à 1100€	4.80€	13.63€
	QF > à 1100€	5.70€	15.67€

Cadre réservé à la collectivité :

Quotient familial			
Nombre de demi-journées		Total à facturer pour les demi-journées	
Nombre de repas si ½ journée		Total à facturer pour les repas ½ journées	
Nombre de journées		Total à facturer pour les journées	
		TOTAL A REGLER	

Mode de règlement	Montant réglé	Mode de règlement	Montant réglé
Chèque		ANCV	
Espèces		CESU	



FICHE DE RESERVATION

ALSH du 12 au 23/02/2024

Nom de l'enfant _____ Prénom de l'enfant _____

	Journée entière	Matinée (jusqu'à 12h15 max)	Repas si ½ journée (de 12h15 à 13h15)	Après-midi (de 13h15 à 18h30)
Lundi 12 février 2024				
Mardi 13 février 2024				
Mercredi 14 février 2024				
Jeudi 15 février 2024				
Vendredi 16 février 2024				
Lundi 19 février 2024				
Mardi 20 février 2024				
Mercredi 21 février 2024				
Jeudi 22 février 2024				
Vendredi 23 février 2024				

Fait à, le

Signature du parent

Lieu de résidence des enfants	Quotient familial (QF)	Tarif en € facturé par 1/2 journée (matin ou après-midi)	Tarif en € facturé par journée (repas compris)
Pour les enfants résidants à Lagarrigue, Noailhac ou Valdurenque	QF < ou = à 500€	1.20€	6.00€
	QF < ou = à 700€	1.38€	6.90€
	QF < ou = à 900€	1.59€	7.94€
	QF < ou = à 1100€	1.83€	9.13€
	QF > à 1100€	2.10€	10.50€
Pour les enfants résidants hors Lagarrigue, Noailhac ou Valdurenque	QF < ou = à 500€	2.50€	8.90€
	QF < ou = à 700€	3.00€	10.30€
	QF < ou = à 900€	3.80€	11.85€
	QF < ou = à 1100€	4.80€	13.63€
	QF > à 1100€	5.70€	15.67€

Cadre réservé à la collectivité :

Quotient familial			
Nombre de demi-journées		Total à facturer pour les demi-journées	
Nombre de repas si ½ journée		Total à facturer pour les repas ½ journées	
Nombre de journées		Total à facturer pour les journées	
		TOTAL A REGLER	

Mode de règlement	Montant réglé	Mode de règlement	Montant réglé
Chèque		ANCV	
Espèces		CESU	



FICHE DE RESERVATION ALAE DU MERCREDI Du 28/02 au 03/04/2024

Nom de l'enfant _____ Prénom de l'enfant _____

	Journée entière	Matinée (jusqu'à 12h15 max)	Repas si ½ journée (de 12h15 à 13h15)	Après-midi (de 13h15 à 18h30)
Mercredi 28 février 2024				
Mercredi 6 mars 2024				
Mercredi 13 mars 2024				
Mercredi 20 mars 2024				
Mercredi 27 mars 2024				
Mercredi 3 avril 2024				

Fait à, le

Signature du parent

Lieu de résidence des enfants	Quotient familial (QF)	Tarif en € facturé par 1/2 journée (matin ou après-midi)	Tarif en € facturé par journée (repas compris)
Pour les enfants résidants à Lagarrigue, Noailhac ou Valdurenque	QF < ou = à 500€	1.20€	6.00€
	QF < ou = à 700€	1.38€	6.90€
	QF < ou = à 900€	1.59€	7.94€
	QF < ou = à 1100€	1.83€	9.13€
	QF > à 1100€	2.10€	10.50€
Pour les enfants résidants hors Lagarrigue, Noailhac ou Valdurenque	QF < ou = à 500€	2.50€	8.90€
	QF < ou = à 700€	3.00€	10.30€
	QF < ou = à 900€	3.80€	11.85€
	QF < ou = à 1100€	4.80€	13.63€
	QF > à 1100€	5.70€	15.67€

Cadre réservé à la collectivité :

Quotient familial			
Nombre de demi-journées		Total à facturer pour les demi-journées	
Nombre de repas si ½ journée		Total à facturer pour les repas ½ journées	
Nombre de journées		Total à facturer pour les journées	
		TOTAL A REGLER	

Mode de règlement	Montant réglé	Mode de règlement	Montant réglé
Chèque		ANCV	
Espèces		CESU	



FICHE DE RESERVATION

ALSH du 8 au 19/04/2024

Nom de l'enfant _____ Prénom de l'enfant _____

	Journée entière	Matinée (jusqu'à 12h15 max)	Repas si ½ journée (de 12h15 à 13h15)	Après-midi (de 13h15 à 18h30)
Lundi 8 avril 2024				
Mardi 9 avril 2024				
Mercredi 10 avril 2024				
Jeudi 11 avril 2024				
Vendredi 12 avril 2024				
Lundi 15 avril 2024				
Mardi 16 avril 2024				
Mercredi 17 avril 2024				
Jeudi 18 avril 2024				
Vendredi 19 avril 2024				

Fait à, le

Signature du parent

Lieu de résidence des enfants	Quotient familial (QF)	Tarif en € facturé par 1/2 journée (matin ou après-midi)	Tarif en € facturé par journée (repas compris)
Pour les enfants résidants à Lagarrigue, Noailhac ou Valdurenque	QF < ou = à 500€	1.20€	6.00€
	QF < ou = à 700€	1.38€	6.90€
	QF < ou = à 900€	1.59€	7.94€
	QF < ou = à 1100€	1.83€	9.13€
	QF > à 1100€	2.10€	10.50€
Pour les enfants résidants hors Lagarrigue, Noailhac ou Valdurenque	QF < ou = à 500€	2.50€	8.90€
	QF < ou = à 700€	3.00€	10.30€
	QF < ou = à 900€	3.80€	11.85€
	QF < ou = à 1100€	4.80€	13.63€
	QF > à 1100€	5.70€	15.67€

Cadre réservé à la collectivité :

Quotient familial			
Nombre de demi-journées		Total à facturer pour les demi-journées	
Nombre de repas si ½ journée		Total à facturer pour les repas ½ journées	
Nombre de journées		Total à facturer pour les journées	
		TOTAL A REGLER	

Mode de règlement	Montant réglé	Mode de règlement	Montant réglé
Chèque		ANCV	
Espèces		CESU	



FICHE DE RESERVATION ALAE DU MERCREDI Du 24/04 au 03/07/2024

Nom de l'enfant _____ Prénom de l'enfant _____

	Journée entière	Matinée (jusqu'à 12h15 max)	Repas si ½ journée (de 12h15 à 13h15)	Après-midi (de 13h15 à 18h30)
Mercredi 24 avril 2024				
Mercredi 15 mai 2024				
Mercredi 22 mai 2024				
Mercredi 29 mai 2024				
Mercredi 5 juin 2024				
Mercredi 12 juin 2024				
Mercredi 19 juin 2024				
Mercredi 26 juin 2024				
Mercredi 3 juillet 2024				

Fait à, le

Signature du parent

Lieu de résidence des enfants	Quotient familial (QF)	Tarif en € facturé par 1/2 journée (matin ou après-midi)	Tarif en € facturé par journée (repas compris)
Pour les enfants résidants à Lagarrigue, Noailhac ou Valdurenque	QF < ou = à 500€	1.20€	6.00€
	QF < ou = à 700€	1.38€	6.90€
	QF < ou = à 900€	1.59€	7.94€
	QF < ou = à 1100€	1.83€	9.13€
	QF > à 1100€	2.10€	10.50€
Pour les enfants résidants hors Lagarrigue, Noailhac ou Valdurenque	QF < ou = à 500€	2.50€	8.90€
	QF < ou = à 700€	3.00€	10.30€
	QF < ou = à 900€	3.80€	11.85€
	QF < ou = à 1100€	4.80€	13.63€
	QF > à 1100€	5.70€	15.67€

Cadre réservé à la collectivité :

Quotient familial			
Nombre de demi-journées		Total à facturer pour les demi-journées	
Nombre de repas si ½ journée		Total à facturer pour les repas ½ journées	
Nombre de journées		Total à facturer pour les journées	
		TOTAL A REGLER	

Mode de règlement	Montant réglé	Mode de règlement	Montant réglé
Chèque		ANCV	
Espèces		CESU	



FICHE DE RESERVATION

ALSH du 08/07 au 30/08/2024

Nom de l'enfant _____ Prénom de l'enfant _____

	Journée entière	Matinée (jusqu'à 12h15 max)	Repas si ½ journée (de 12h15 à 13h15)	Après-midi (de 13h15 à 18h30)
Lundi 8 juillet 2024				
Mardi 9 juillet 2024				
Mercredi 10 juillet 2024				
Jeudi 11 juillet 2024				
Vendredi 12 juillet 2024				
Lundi 15 juillet 2024				
Mardi 16 juillet 2024				
Mercredi 17 juillet 2024				
Jeudi 18 juillet 2024				
Vendredi 19 juillet 2024				
Lundi 22 juillet 2024				
Mardi 23 juillet 2024				
Mercredi 24 juillet 2024				
Jeudi 25 juillet 2024				
Vendredi 26 juillet 2024				
Lundi 29 juillet 2024				
Mardi 30 juillet 2024				
Mercredi 31 juillet 2024				
Jeudi 1 août 2024				
Vendredi 2 août 2024				
Lundi 26 août 2024				
Mardi 27 août 2024				
Mercredi 28 août 2024				
Jeudi 29 août 2024				
Vendredi 30 août 2024				

Fait à, le

Signature du parent

Cadre réservé à la collectivité :

Quotient familial			
Nombre de demi-journées		Total à facturer pour les demi-journées	
Nombre de repas si ½ journée		Total à facturer pour les repas ½ journées	
Nombre de journées		Total à facturer pour les journées	
		TOTAL A REGLER	

Mode de règlement	Montant réglé	Mode de règlement	Montant réglé
Chèque		ANCV	
Espèces		CESU	

Lieu de résidence des enfants	Quotient familial (QF)	Tarif en € facturé par 1/2 journée (matin ou après-midi)	Tarif en € facturé par journée (repas compris)
Pour les enfants résidants à Lagarrigue, Noailhac ou Valdurenque	QF < ou = à 500€	1.20€	6.00€
	QF < ou = à 700€	1.38€	6.90€
	QF < ou = à 900€	1.59€	7.94€
	QF < ou = à 1100€	1.83€	9.13€
	QF > à 1100€	2.10€	10.50€
Pour les enfants résidants hors Lagarrigue, Noailhac ou Valdurenque	QF < ou = à 500€	2.50€	8.90€
	QF < ou = à 700€	3.00€	10.30€
	QF < ou = à 900€	3.80€	11.85€
	QF < ou = à 1100€	4.80€	13.63€
	QF > à 1100€	5.70€	15.67€

TARIFICATION EN VIGUEUR AU 01.09.2023

- Tarification ALAE du mercredi et ALSH (vacances scolaires)

Lieu de résidence des enfants	Quotient familial (QF)	Tarif en € facturé par 1/2 journée (matin ou après-midi)	Tarif en € facturé par journée (repas compris)
Pour les enfants résidants à Lagarrigue, Noailhac ou Valdurenque	QF < ou = à 500€	1.20€	6.00€
	QF < ou = à 700€	1.38€	6.90€
	QF < ou = à 900€	1.59€	7.94€
	QF < ou = à 1100€	1.83€	9.13€
	QF > à 1100€	2.10€	10.50€
Pour les enfants résidants hors Lagarrigue, Noailhac ou Valdurenque	QF < ou = à 500€	2.50€	8.90€
	QF < ou = à 700€	3.00€	10.30€
	QF < ou = à 900€	3.80€	11.85€
	QF < ou = à 1100€	4.80€	13.63€
	QF > à 1100€	5.70€	15.67€

A noter que :

- Les familles qui ne souhaitent pas justifier de leur quotient familial, adhèrent de fait à l'application du tarif maximum de la prestation ou du service rendu.
- Les familles ont la possibilité de réserver chaque prestation indépendamment pour chaque jour. La facturation est calculée à la prestation. En cas d'inscription à la demi-journée, la prise du repas à la cantine ne sera pas possible.
- Les familles payent au moment de la réservation, une facture sera établie mensuellement, à terme échu sur la base des réservations, des présences constatées et des absences déductibles et justifiées conformément au règlement.
- Une inscription à la demi-journée ou à la journée est possible, toute demi-journée commencée sera due.

Pour les inscriptions à la journée, l'arrivée des enfants devra avoir lieu entre 7h30 et 9h00 et leur départ entre 16h30 et 18h30.

En cas de choix pour une inscription à la demi-journée du matin : arrivée des enfants entre 7h30 et 9h00 et départ entre 12h00 et 12h15. Possibilité de rester manger à la cantine avec facturation supplémentaire du prix du repas (4€). Dans ce cas, le départ de l'enfant devra avoir lieu entre 13h15 et 13h30.

En cas de choix pour une inscription à la demi-journée de l'après-midi : arrivée des enfants entre 13h15 et 13h30 et départ entre 16h30 et 18h30. Possibilité de prendre le repas du midi à la cantine avec facturation supplémentaire du prix du repas (4€). Dans ce cas, l'arrivée de l'enfant devra avoir lieu entre 12h00 et 12h15.